

TERMES DE REFERENCE

Sélection d'Expert.e(s) Individuel.le(s) en investissement et finance durable, Tunisie

Projet ERPAD

Programme de coopération transfrontalière Interreg NEXT VI-A Italie-Tunisie

Contexte de la mission

Le présent appel à experts s'inscrit dans le cadre du projet ERPAD "Eau ressource pour l'agriculture de demain", financé par le **Programme de coopération transfrontalière Interreg NEXT VI-A Italie-Tunisie**.

Le projet contribue à l'Objectif Spécifique 2.5 du Programme, qui vise à promouvoir l'accès à l'eau et une gestion durable des ressources hydriques dans les territoires de coopération.

Les territoires transfrontaliers de Sicile et de Tunisie font face à des défis croissants liés à la raréfaction des ressources en eau et aux effets du changement climatique. Ces phénomènes ont un impact particulièrement significatif sur le secteur agricole, pilier essentiel de l'économie et de l'emploi dans les régions concernées.

Dans ce contexte, le projet ERPAD vise à favoriser l'adoption de solutions innovantes pour une utilisation plus efficiente de l'eau dans l'agriculture, notamment dans le secteur de l'arboriculture fruitière, à travers une approche intégrée combinant l'analyse des pratiques actuelles, l'identification de solutions techniques, l'élaboration de plans d'investissement durables et la promotion de mécanismes de finance durable.

Le projet prévoit l'accompagnement d'un groupe pilote d'au moins 30 entreprises agricoles (15 en Sicile, Italie et 15 en Tunisie). En tant que chef de file du projet, Microfinanza assure la coordination des activités et le développement des actions d'accompagnement destinées aux entreprises agricoles participantes.

Objectif de la mission

L'objectif de la mission est de soutenir la mise en œuvre des activités du projet ERPAD liées à l'accompagnement des entreprises agricoles vers une gestion durable de l'eau, la structuration de plans d'investissement durables et l'identification de solutions de financement adaptées dans les territoires du projet : Sicile et Tunisie.

Rôle de FORIS

La contribution de FORIS consiste à sélectionner 15 PME en Tunisie, étudier les besoins de financement, élaborer les programmes et modéliser des investissements innovants et durables, accompagner et suivre les PME, partager les expériences entre les partenaires et diffuser les meilleures pratiques.

Profils recherchés

L'objet de ces Termes de référence (TdR) est d'organiser la sélection **d'Expert.e(s) individuel.le(s) en investissement et finance durable basés en Tunisie** dans le cadre de la mise en œuvre du projet « Eau ressource pour l'agriculture de demain », « **ERPAD_A1-2.5-133** », co-financé par le Programme Interreg VI-A Next Italie-Tunisie 2021-2027.

Périmètre de la Mission

Afin d'assurer le bon déroulement de la mission, le projet ERPAD prévoit les quatre Groupes de Tâches suivants :

- GT1** Analyse besoins des PME, étude collaborative et définition des critères de sélection des exploitations fruitières **(hors périmètre des présents TdR)**.
- GT2** Accompagnement des PME : Rédaction de bilans hydriques et modélisation d'investissements innovants et durables en matière de gestion de l'eau
- GT3** Suivi des PME accompagnées, révision des plans d'investissements innovants et recherche de financements additionnels
- GT4** Echanges entre acteurs publics et privés sur les modèles de gestion de l'eau des PME du secteur de l'arboriculture fruitière pour booster leur durabilité

Le périmètre de collaboration des profils recherchés s'inscrit au niveau tâches définis en supra. A cet effet chaque expert.e a un profil spécifique et des livrables correspondants. La dotation financière pour le travail des experts est indiquée ci-bas (montant forfaitaire tout compris). Chaque lot correspond à un profil et chaque profil aura son contrat et se déroulera sur une période spécifique du projet :

Lot	Groupe de Tâches (GT)	Tâches principales	Livrables	Calendrier	Durée estimée	Budget maximal en EUR
Lot 1	GT2	-Analyser les données et les résultats des bilans hydriques des 15 entreprises bénéficiaires afin d'identifier leurs principaux besoins et opportunités d'investissement en matière de gestion durable des ressources hydriques ; -Fournir une assistance technique personnalisée aux 15 PME agricoles bénéficiaires pour investir dans de solutions et de technologies d'irrigation innovantes et durables adaptées à leurs caractéristiques et à leurs besoins ;-Modéliser les investissements durables nécessaires à l'acquisition et à la mise en œuvre des technologies identifiées ; -Contribuer à la rédaction de plans d'affaires durables intégrés aux plans hydrauliques des entreprises ;	15 plans d'investissement durables 15 plans d'affaires	5 mois à partir de la sélection des entreprises / exploitations	6 mois	22 500 € tout compris
Lot 2	GT3	-Revoir et actualiser les plans d'investissement des exploitations agricoles accompagnées, en intégrant, le cas échéant, de nouvelles solutions innovantes et durables ; -Appuyer les entreprises dans l'identification de besoins de financement complémentaires et dans la structuration de leurs investissements selon une approche de financement mixte ; -Assurer un suivi régulier des exploitations agricoles afin d'analyser les progrès réalisés en matière de consommation et de gestion de l'eau ainsi que les principales évolutions observées au niveau des exploitations.	15 plans d'investissements des entreprises ciblées ajustés - Rapport de suivi y compris une fiche synthétique par PME accompagnée regroupant les principales informations techniques et les changements significatifs observés au cours de l'accompagnement	5 mois à partir de la mise en œuvre des investissements	5 mois	18 340 € tout compris

Lot 3	GT4	-Coaching personnalisé des PME afin de booster la durabilité des projets d'investissement, en coordination avec les experts chargés du développement et la révision des plans d'investissement (lots 2 et 3) ; - Concevoir et préparer le contenu pédagogique d'une formation pratique et adaptée au profil des entreprises bénéficiaires, portant notamment sur les principes et opportunités liés aux investissements durables dans le secteur agricole ; -Animer une session de formation pendant 2 / 3 jours maximum en faveur de 15 entreprises agricoles bénéficiaires du projet ; -Appui à la publication des données collectées et à la diffusion des analyses produites pendant le projet ; -Appui à l'organisation des ateliers pour faciliter l'échange de connaissances et d'expériences entre les acteurs sur les meilleures pratiques en matière de gestion des ressources en eau dans le secteur de l'arboriculture fruitière.	• 15 séances de coaching personnalisé avec les PME • Supports pédagogiques de formation rédigées en français comprenant notamment les présentations et, le cas échéant, les exercices, études de cas et outils pratiques utilisés • Listes de présence signées • Supports de présentation pour les ateliers d'échanges • Listes des participants aux ateliers	1 mois après la dernière date de l'avis de sélection	8 mois	35 403 € tout compris
-------------------------	------------	--	---	---	---------------	------------------------------

Profil requis :**Lot 1 : Expert.e en modélisation des investissements durables et élaboration des plans d'affaires durables**

- Diplôme universitaire en finance, économie ou ESG.
- Au moins 15 ans d'expérience dans la finance, banque et / ou développement durable.
- Expérience dans la conception ou la mise en œuvre de mécanismes de Blended Finance.
- Expérience dans la conception de plan d'affaires et programmes d'investissement durables en faveur de PME agricoles.
- Être patenté et avoir une adresse professionnelle située dans les gouvernorats du projet : Nabeul ou Sousse.
- Bonne connaissance du secteur financier tunisien.
- Langues : français et anglais.

Lot 2 : Expert.e dans le suivi et la mise en place des investissements durables

- Diplôme universitaire en finance, audit, contrôle des dépenses ou ESG.
- Au moins 15 ans d'expérience dans la finance, suivi des projets durables et / ou développement durable.
- Expérience dans le suivi et l'appui pour la mise en place des investissements.
- Être patenté et avoir une adresse professionnelle située dans les gouvernorats du projet : Nabeul ou Sousse.
- Langues : français et anglais.

Lot 3 : Expert.e en coaching et formation des entreprises

- Diplôme universitaire en finance, économie, ou ESG.
- Au moins 15 ans d'expérience dans la finance, socio-économie ou développement durable.
- Maîtrise des concepts liés à la finance durable.
- Expérience confirmée dans des programmes de coopération internationales et/ou projets faisant intervenir des acteurs privés et publics dans le secteur agricole.
- Connaissance du contexte socio-économique et financier en Tunisie et plus précisément des gouvernorats Nabeul et Sousse.
- Expérience dans l'organisation et l'animation d'ateliers et de séances d'échange et de partage avec les acteurs publics et privés concernant les investissements durables.
- Expérience dans l'animation de sessions de formations pour les adultes.
- Être patenté et avoir une adresse professionnelle située dans les gouvernorats du projet : Nabeul ou Sousse.

- Langues : français et anglais.

Montant et durée du contrat

Période d'intervention : 01 Septembre 2026 – 30 Septembre 2027

La durée à compter de la signature du contrat est fixée selon le calendrier prévisionnel.

Bien entendu, le montant des règlements de cette offre sera libellé dans la contre-valeur en dinars tunisiens des montants évoqués ci-haut conformément à la réglementation tunisienne.

Modalités de sélection

La sélection sera réalisée conformément aux principes de transparence, d'égalité de traitement et de non-discrimination et dans le respect des règles de gestion du Programme Interreg VI-A Italie-Tunisie.

Chaque lot fera l'objet d'une procédure de dépouillement séparée. Un seul expert peut soumissionner à plusieurs lots s'il justifie la capacité et la disponibilité nécessaires.

La sélection des experts sera réalisée à travers une évaluation comparative des candidatures reçues, sur la base des critères détaillés ci-après :

Conditions de participation du programme

Conditions de participation

- Être citoyen.ne IT, TUN or d'un pays tiers éligible ;
- La jouissance des droits civils et politiques dans le pays d'origine.

Motifs d'exclusion

- Exclues de l'électorat politique actif ;
- Licenciées ou exclues d'un emploi dans une administration publique pour insuffisance persistante de prestations ;
- Déclarées exclues pour avoir obtenu un emploi par la production de faux documents ou de documents frappés d'une invalidité inamovible ;
- Interdites d'exercer une fonction publique sur la base d'un jugement devenu définitif ;
- Qui sont en tout cas empêchées d'accéder à un emploi public conformément à la législation nationale en vigueur.

Méthodologie de dépouillement des offres

Offre technique :

FORIS évalue les offres techniques des candidats et attribue une note technique (NT) suivant les critères suivants :

Lot 1 : Expert.e en modélisation des investissements durables et élaboration des plans d'affaires durables

Les critères d'évaluation	Le barème d'évaluation	Nombre de points maximal
Maitrise des techniques de financement lié aux investissements agricoles durables	Nombre de projets agricoles durables accompagnés	25
Nombre d'années d'expérience dans la finance, banque et/ou ESG	Moins de 05 ans : 10 points Entre 05 et 15 ans : 15 points Au-delà de 15 ans : 25 points	25
Nombre de missions en tant qu'expert.e en investissement ou finance durable de programmes ou de projets de coopération (internationale, régionale, multilatérale, bilatérale...).	3 points pour chaque mission dans la limite de 50 points ¹	50
Le Total		100

Lot 2 : Expert.e dans le suivi et la mise en place des investissements durables

Les critères d'évaluation	Le barème d'évaluation	Nombre de points maximal
Maitrise des techniques de suivi, d'ajustement et de mise en place des investissements agricoles durables	Nombre de projets agricoles durables accompagnés	25
Nombre d'années d'expérience dans la finance, audit, contrôle des dépenses ou ESG	Moins de 05 ans : 10 points Entre 05 et 15 ans : 15 points Au-delà de 15 ans : 25 points	25
Nombre de missions en tant qu'expert en investissement ou finance durable de programmes ou de projets de coopération (internationale, régionale, multilatérale, bilatérale...).	3 points pour chaque mission dans la limite de 50 points ²	50
Le Total		100

¹ Ne seront prises en compte les missions dont l'expert n'apporte pas une pièce justificative de son accomplissement (contrat, convention, attestation de bonne exécution, référence de vérification)

² Ne seront prises en compte les missions dont l'expert n'apporte pas une pièce justificative de son accomplissement (contrat, convention, attestation de bonne exécution, référence de vérification)

--	--

Lot 3 : Expert.e en coaching et formation des entreprises

Les critères d'évaluation	Le barème d'évaluation	Nombre de points maximal
Expérience confirmée dans des programmes et/ou projets faisant intervenir des acteurs privés et publics dans le secteur agricole	Nombre de conventions /mémoires signés avec des partenaires publics et privés dans des projets similaires	25
Nombre d'années d'expérience dans la finance, socio-économie ou développement durable.	Moins de 05 ans : 10 points Entre 05 et 17 ans : 15 points Au-delà de 17 ans : 25 points	25
Nombre de missions en tant qu'expert en investissement ou finance durable de programmes ou de projets de coopération (internationale, régionale, multilatérale, bilatérale...).	3 points pour chaque mission dans la limite de 50 points ³	50
Le Total		100

Offre financière :

Les offres financières sont classées d'une façon croissante. La note financière (NF) maximale de 100 points est attribuée à l'offre la moins disante. Les autres notes seront attribuées proportionnellement à la note maximale (en application de la règle de trois).

Note globale :

La note globale (NG) est calculée selon la formule suivante :

$$NG = (70\% NT + 30\% NF)$$

FORIS sera responsable de :

- Arrêter la liste de candidats qui ne sont pas admis, en précisant la raison de l'exclusion. Les participants non retenus ne pourront contester, pour quelques motifs que ce soit, le bien fondé du choix de la commission, ni être indemnisés de ce fait.
- Arrêter la liste des participants admis (classement avec les notes correspondantes).
- FORIS se réserve la possibilité de ne pas donner suite à l'appel à candidatures si elle juge qu'elle n'a pas obtenu des offres acceptables.

³ Ne seront prises en compte les missions dont l'expert n'apporte pas une pièce justificative de son accomplissement (contrat, convention, attestation de bonne exécution, référence de vérification)

Pièces constitutives de l'offre

Pour chaque lot, les candidats remettent un dossier complet comprenant les pièces suivantes :

A. Une proposition technique :

- 1. Profil de l'expert.e :** Biographie et CV de l'expert.e
- 2. Liste de références professionnelles :** une liste regroupant les diverses expériences antérieures de l'Expert avec les coordonnées mises à jour. Joindre les différents justificatifs attestant la bonne exécution des missions. Pour ce faire, merci de remplir le tableau « Track Record » en annexe des présents TdR (Cf. Annexe 1 pour les lots N°1 et 2, Annexe 2 pour le lot N°3).
- 3. Méthodologie et approche :** une approche méthodologique détaillée pour exécuter la mission. La proposition doit clarifier la compréhension et l'interprétation des termes de référence (TdRs) par l'expert et fournir une description claire de la manière dont il entend organiser et exécuter les services.
- 4. Plan de travail et plan de mise en œuvre :** un plan de travail détaillé indiquant les activités qui seront menées et la durée de chaque activité.
- 5. Dossier administratif et juridique de l'expert.e :** Patente, RNE, diplôme certifié conforme.

B. Une proposition financière :

Le candidat doit soumettre une proposition financière détaillée décrivant le prix tout compris. Le terme « tout compris » implique que tous les coûts (honoraires professionnels, frais de déplacement, communications, services publics, consommables, assurances, etc.) sont inclus.

Protection des données

Les données personnelles sont traitées dans le respect de la législation nationale des données personnelles, exclusivement aux fins liées à la gestion de l'Avis et au respect des obligations légales.

Conditions de publicité

L'Avis et les actes y afférents sont publiés sur les canaux officiels de l'Organisme. La publication vaut communication, dans le respect des obligations de transparence et de protection de la vie privée.

Pour toute information complémentaire sur le projet ERPAD, vous pouvez consulter le lien suivant :

Conditions de soumission

Les candidatures doivent être envoyées avant **le 21 août 2026 à 18h** par courrier à l'adresse suivante : **Forensic Intelligence Services (FORIS) - 15 Rue Ibn Tafargine - 3eme Etage - Belvédère - 1002 Tunis, Tunisie.**

- Les offres parvenues par voie électronique ne sont pas acceptées.
- La date limite de réception des offres est fixée dans l'avis, le cachet du bureau d'ordre faisant foi.
- Les offres parvenues après la date et l'horaire mentionnés ne seront pas prises en considération.
- La soumission est présentée en une seule étape. Elle comprend l'offre technique et l'offre financière, ainsi que toutes les pièces et documents demandés.
- Toute offre ne remplissant pas les conditions susmentionnées sera exclue.
- Le participant soumet l'offre avec les documents nécessaires à la présentation de la candidature.
- L'enveloppe doit mentionner la spécification suivante :

Sélection d'Expert.e(s) Individuel.le(s) en investissement et finance durable, Tunisie dans le cadre du projet « Eau Ressource pour l'Agriculture de Demain » - LOT (S) N°

"ERPAD_A1-2.5-133"

« A ne pas ouvrir avant la séance d'évaluation ».

Est rejetée toute offre :

- parvenue après les délais (le cachet du bureau d'ordre faisant foi).
- non fermée.
- dont un document ou plusieurs documents demandés ne sont pas présentés ou qui ne sont pas présentés conformément aux exigences des présents TdR.
- ne répondant pas aux termes de référence ou dont le participant y a apporté des modifications.

Annexe I : Track record Lot N°1 et N°2

Année	Projet	Nom de la société / PP	Gouvernorat	Coût total d'investissement	Montant de financement	Institution financière	Bailleur de fonds	Tâches effectuées par l'Expert	Vérification (contrat, convention, attestation de bonne exécution, référence de vérification)

Annexe II : Track record Lot N°3

Année	Projet	Unité de gestion du projet	Acteurs privés ou publics contacté	Bailleur de fonds	Tâches effectuées par l'Expert	Partenariat concrétisé (Oui / Non)	Vérification (contrat, convention, attestation de bonne exécution, référence de vérification)

Sami SLAMA

Signature:

Email: